

SOUTENEZ



Votre don permettra entre autres de nous soutenir pour terminer les travaux du pôle maternel et de poursuivre les aménagements des cours de récréation.

- **Particuliers** : 66% du don vient en réduction de l'impôt sur le revenu. Ainsi un don de 100€ ne coûte que 34€ dans la limite de 20% du revenu imposable.
- **Entreprises** : 60% du don est déductible des impôts dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires.

Je soutiens L'école Sainte Thérèse De La Chapelle Launay



- Je fais un don occasionnel ou régulier sur www.soutenir.ec44.fr
- Ou je renvoie ce coupon, avec mon chèque à l'ordre de la Fondation de la Providence, à :
Gestion des dons : DDEC44, 15 rue Leglas-Maurice 44000 Nantes

Je fais un don de :

50€ 70€ 100€ Autre montant : €

- Afin de vous envoyer un reçu fiscal, merci de compléter les informations ci-dessous :

Don fait : par un particulier par une entreprise

Nom/prénom :

Société :

Adresse :

..... CP :

Ville :

Email :

Téléphone (facultatif) :